





Une nouvelle idée de l'assurance tourisme et loisirs

Votre contrat PREMIUM n°5801		
GARANTIES	PLAFONDS MAXIMUM COUVERTS	FRANCHISES
ANNU	ULATION (Formules 1,3,4&5)	
Annulation Toutes causes justifiées  Annulation pour maladie (COVID) déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie, uniquement formule Multirisque COVID  Annulation pour refus d'embarquement ou nonacceptation dans transport collectif prévu (train, bus) suite à une prise de température en cas d'épidémie ou	Frais réels	<b>50 €</b> / personne
de pandémie, uniquement formule Multirisque COVID		Basis Lan
	AGAGES (Formules 3,4&5)	
Bagages	<b>1 500 €</b> / personne	50 € / personne
Retard de livraison (plus de 12 heures)	250 € / sinistre	Aucune franchise
Rapatriement médical (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie avec Multirisque COVID)	RAPATRIEMENT (Formules 2,3,4&5)  Frais réels	Aucune franchise
Frais médicaux hors du pays de résidence (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie avec Multirisque COVID)	<b>500 000 €</b> / personne	25 € / personne
Frais hôteliers suite à une mise en quarantaine uniquement formule Multirisque COVID	8o € / personne / nuit	14 nuits maximum
Frais dentaires d'urgence	250 €	Aucune franchise
Frais dentaires à la suite d'un accident de voyage	500 €	
Retour anticipé : - Maladie, accident ou décès d'un membre de a famille - Dommages matériels aux biens immobiliers	Frais réels	Aucune franchise
Retour anticipé : Catastrophes naturelles	Frais réels et séjour jusqu'à 600 €	
Prise en charge d'un nouveau vol en cas de retour différé et suite annulation du vol initialement prévu pour cause d'épidémie ou de pandémie uniquement formule Multirisque COVID	1 000 € / personne et 50 000 € / groupe	Aucune franchise
Frais hôteliers à destination (hébergement et restauration) suite à retour différé en cas d'épidémie ou de pandémie uniquement formule Multirisque COVID	8o € / nuit pendant 14 nuitées	Aucune franchise
Assistance complémentaire dans le pays de domicile à la suite d'un accident à l'étranger	5 000 €	Aucune franchise
Assistance familiale à l'étranger, Prolongation du séjour pour des raisons médicales, Retour et accompagnement des enfants de moins de 16 ans	Frais réels et séjour jusqu'à 600 €	Aucune franchise
Frais de recherche et de secours	12 500 €	Aucune franchise
Assistance Juridique Avance de la caution pénale	1 250 € 12 500 €	Aucune franchise
Chauffeur de remplacement	Frais réels et frais de chauffeur	Aucune franchise
Vol et perte des papiers d'identité ou des titres de transport	Remplacement des docs de voyage jusqu'à 125 € et avance des titres de transport	Aucune franchise
Envoi de messages urgents, médicaments ou prothèse Frais de télécommunication	Frais réels	Aucune franchise
Assistance Complémentaire formule Multirisque COVID Soutien psychologique pendant le séjour Prise en charge d'un forfait téléphonique local Valise de secours Aide-ménagère Livraison de courses ménagères Soutien psychologique suite retour au domicile	6 entretiens / événement 80 € 100 € / personne et 350 € / famille 15 heures réparties sur 4 semaines 15 jours maximum et 1 livraison / semaine 6 entretiens / événement	Aucune franchise
INDIVIDUE	LLE ACCIDENT (Formules 3,4&5)	
« Invalidité permanente » « Décès »	15 000 € / assuré et max. 1 500 000 € / événement 7 500 € / assuré et max. 1 500 000 € / événement	Aucune Franchise
	FION DE SÉJOUR (Formules 3,4&5)	
Bon d'achat en cas de rupture de séjour suite à un rapatriement		Aucune franchise







Une nouvelle idée de l'assurance tourisme et loisirs

FORMULES CONTRAT n°5801	Tarifs individuels
1. Annulation	5.00% TTC
2. Assistance	2.00% TTC
3. Multirisque	6.00%TTC
4. Multirisque épidémie	7.20% TTC
5. Multirisque Complémentaire Carte Bancaire	3.50% TTC

#### Les POINTS FORTS de votre contrat :

Des garanties complètes qui répondent aux besoins de tous les voyageurs!

#### Une couverture en cas d'annulation :

• Annulation toutes causes justifiées y compris en cas de maladie (Antériorité de votre maladie couverte), hospitalisation, décès d'un membre de la famille, attentat à votre destination, modification de la date de vos congés, refus visa, convocation administrative et plus...

Une couverture des EPIDEMIES et PANDEMIES dans votre contrat Multirisque épidémie adaptée à la situation actuelle :

- Annulation pour maladie liée à une épidémie ou pandémie,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à une prise de température le jour du départ,
- Rapatriement en cas d'épidémie ou de pandémie à destination,
- Interruption de séjour en cas de rapatriement avec remboursement des prestations terrestres non utilisées.
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à une maladie y compris en cas d'épidémie ou de pandémie, couverts jusqu'à 500 000€
- Frais hôteliers suite à une mise en quarantaine à destination

# Actuellement il n'existe pas de couverture épidémie ou de pandémie avec les cartes bancaires!

Multirisque Complémentaire Carte Bancaire Haut de gamme : Elle vient compléter les garanties de votre assurance carte bancaire. Les couvertures des assurances carte bancaire étant très limitées, nous vous recommandons de bien vous renseigner auprès de votre banque.

Gestion des dossiers sinistre en 5 jours ouvrés

# Avant et Pendant votre voyage, vous pouvez être confronté à l'une des situations suivantes....

Vous avez réalisé le test PCR dans les délais imposés mais vous n'avez pas encore les résultats et votre vol départ est très proche. Si vous ne recevez pas les résultats à temps pour pouvoir partir, serez-vous couvert par l'assurance en cas d'annulation de votre séjour ?

Oui, l'assurance prendra en charge l'annulation de votre voyage si vous avez souscrit la formule Multirisque Épidémie.

# Avant votre départ, vous êtes malade et testé positif au COVID-19, serez-vous couvert par notre assurance?

Oui notre assurance prendra en charge votre annulation si vous avez souscrit la formule Multirisque Épidémie.

# Pendant votre voyage, vous contractez le COVID-19, êtes-vous couvert?

Oui, notre assurance prend en charge les frais médicaux à destination à condition d'avoir souscrit la formule Multirisque Épidémie et d'avoir contacté le plateau d'assistance avant toute avance de frais.

# Sur place, votre vol retour est annulé à cause du COVID, vous ne pouvez pas rentrer à votre domicile. Serez-vous rapatrié par notre assurance ?

Oui, notre assurance prendra en charge votre rapatriement (1 000 € /personne) si vous avez souscrit la Multirisque Épidémie. Vous devrez au préalable contactez le plateau d'assistance.

# Avant votre départ, votre frère est hospitalisé, serez-vous couvert par notre assurance?

> Oui notre assurance prendra en charge votre annulation.

# Pendant votre voyage, vous apprenez qu'un membre de votre famille est décédé, votre retour est-il couvert ?

Oui notre assurance prendra en charge votre retour anticipé aux frais réels.